

**LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

\*\*\*\*\*

**PROCES-VERBAL D'OUVERTURE RECTIFICATIF DES  
OFFRES RELATIVES AU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE  
POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX DE  
L'ADET**

Numéro SIGMAP : S\_Daf\_102362

**Mars 2025**

*Chms f w*

---

## Procès-verbal d'ouverture rectificatif des offres

**Objet :** Demande de Renseignements et de Prix N°002-2025/PR/ADET/PRMP/SP-PRMP du 18/02/2025 relative au recrutement d'un prestataire pour l'entretien et le nettoyage des locaux de l'ADET

**Méthode de sélection :** Sollicitation de prix

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi 03 mars à 15 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sise au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123, Guinkomey-Cotonou, Tél : (229) 01 53 22 22 22, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) s'est réuni pour apporter une correction au procès-verbal initial relatif au marché cité en objet.

**Rappel des faits :** Suite à l'ouverture des offres reçues ce jour dans le cadre du recrutement d'un prestataire pour l'entretien et le nettoyage des locaux de l'ADET, un procès-verbal a été fait et à l'issue duquel le COE avait retenu que l'entreprise **SIMORGH** n'avait pas fourni les preuves de disponibilité des moyens matériels, ce qui a été consigné dans le premier procès-verbal comme « NON FOURNI ». Une fois ce dernier remis aux différents soumissionnaires, l'entreprise **SIMORGH** a saisi la Personne Responsable des Marchés Publics par la lettre sans référence du 03/03/25 pour lui signifier que les preuves de disponibilité des moyens matériels figurent bel et bien dans son offre et sont représentées par une facture d'achat légalisée contenue dans l'offre technique.

C'est dans ce cadre que le COE s'est réuni pour répondre à la réclamation du soumissionnaire et revoir le procès-verbal initial en conséquence.

Le dossier a fait l'objet :

- D'affichages
  - Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin (CMA-Bénin) ;
  - Chambre du Commerce et de l'Industrie du Bénin (CCIB) ;
  - Préfecture de Cotonou ;
- De publications
  - Site web de l'ADET ;
  - Journal des marchés publics (parution N° 453 du 20 Février 2025) ;
  - Journal « La Nation » (parutions n° 8682 du 18 Février 2025 et n° 8684 du 20 février 2025).

La date limite de remise des offres est fixée au **lundi 03 mars 2025 à 10 heures précises.**

Ce dossier de demande de renseignements et de prix a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) auprès de la Présidence de la République à travers le procès-verbal N° 0073-02/DNCMP/CCMP/PR/2025 du 12 Février 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 012-2025/PR/ADET/DG/PRMP/SD du 25 Février 2025, les personnes dont les noms suivent :

- Président : Ernest Tamechi KPOCHAN, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)
- Rapporteur : Arnaud AZA-GNANDJI, Assistant de la PRMP
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Direction des Opérations (DO)	Déo Gratias MONTCHO	Rpt/DO	avec voix deliberative
Direction de l'Administration et des Finances (DAF)	Herman AKEROKORO	C/SMG	avec voix deliberative
Personne Responsable des Marchés Publics	Silvans AKPO	Assistant de la PRMP	sans voix deliberative

La Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) auprès de la Présidence de la République invitée à cette séance ne s'est pas fait représenter.

Les soumissionnaires se sont fait représenter par les personnes suivantes :

- ATCHOU Neil (SIMORGH SARL);
- AHOANSOU Tatiana (ETS DJIK);
- AGBAN Félicia (GETAUH).

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sur les vingt et un (21) candidats ayant retiré le dossier d'appel à concurrence, cinq (05) ont déposé leurs plis dont un (01) reçu hors délai. Ce pli parvenu au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics à 10 heures 03 minutes a été retourné au soumissionnaire sans être ouvert contre décharge.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président du Comité d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1.	Ets DJIK	03/03/25 à 08h 57 mn	AHOUANSON Tatiana Tél : 01 66 76 38 34	Bénin	RAS
2.	CSEB	03/03/25 à 09h 05 mn	ZOUNMENO Josiane Tél : 01 62 39 38 39	Bénin	RAS
3.	NICKEL PRESTATION	03/03/25 à 09h 31 mn	KOUTOHO Gérard Tél : 01 66 67 77 09	Bénin	RAS
4.	SIMORGH	03/03/25 à 09h 54 mn	SOEGADJI Laurent Tél : 01 47 18 13	Bénin	RAS
5.	GETAUH Sarl	03/03/25 à 10h 03 mn	AGBAN Félicia Tél : 01 51 86 42 46	Bénin	RAS

Le COE a ensuite procédé à la vérification de la conformité des plis ainsi qu'il suit :

- Pli (s) parvenu (s) hors délais : Un (01)
- Nombre de plis ouverts : Quatre (04)

Le COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

## Examen de la recevabilité des plis :

### Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	Ets DJIK	CSEB	NICKEL PRESTATION	SIMORGH	GETAUH Sarl
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)</b>		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Rejeté

### Ouverture des plis :

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

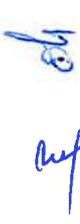
Tableau d'ouverture des plis

Soumissionnaires					
Éléments à vérifier	Ets DJIK	CSEB	NICKEL PRESTATION	SIMORGH	
Enveloppes intérieures et les mentions	F	F	F	F	F
Présence des Clés USB	F	F	F	F	F
Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F	F	F
Habilitation à signer l'offre	F	NA	F	F	F
Lettre de soumission	F	F	F	F	F
Rabais	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Montant TTC de l'offre	14 243 409	11 469 600	12 376 098	15 520 068	
Montant HT de l'offre	12 070 686	9 720 000	10 488 218	13 152 600	
Bordereau des Prix Unitaires (BPU)	F	F	F	F	F
Programme d'activités chiffré / Détail Quantitatif et Estimatif	F	F	F	F	F
Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F (lettre de garantie)	F (AFGC)	F (lettre de garantie)	F (lettre de garantie)	F (lettre de garantie)
Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F	F
Attestation de capacité financière	F (AFGC)	F (AFGC)	F (AFGC)	F (AFGC)	F (AFGC)
Etats financiers / bilan d'ouverture	F (2021, 2022, 2023)	F (2021, 2022, 2023)	F (2021, 2022, 2023)	F (bilan d'ouverture + état financier 2023)	
Description technique des services	F	F	F	F	F
Références techniques (prestations similaires)	F	F	F	NA	NA

AV

Soumissionnaires					
Eléments à vérifier	Ets DJIK	CSEB	NICKEL PRESTATION	SIMORGH	
Personnel clé (CV, diplômes et attestations etc...)	F	F	F	F	
Preuves de déclaration à la CNSS du personnel	F	F	F	F	
Matériel	F	F	F	F	
Preuve de disponibilité des moyens matériels	F	F	F	F	
Attestation de visite de site	NF	NF	F	F	
Chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023)	F	F	F	F	
Attestation d'assurance de risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas encore trois (3) années d'existence)	NA	NA	F (NSIA ASSURANCES)	F (SUNU ASSURANCES)	
Extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou des statuts	F	F	F	F	
Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	NF	F (SGB)	F (ORABANK)	F (ORABANK)	
Divulgateion des bénéficiaires effectifs	F	F	F	F	

F : Fourni ; NF : Non Fourni ; NA : Non applicable

4023



En outre, le dépouillement a donné lieu aux observations suivantes :

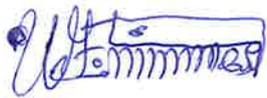
- des soumissionnaires : aucune
- des membres du COE : aucune

Les listes de présence des membres du COE et des soumissionnaires à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 10 minutes.

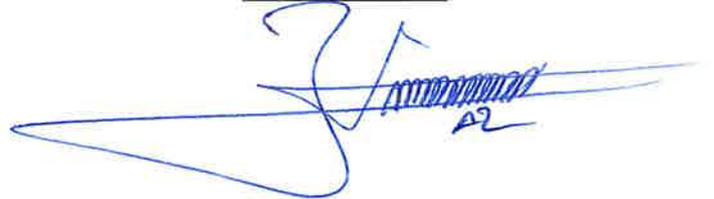
Fait à Cotonou, le 03 mars 2025

Le Président



**Ernest Tamechi KPOCHAN**

Le Rapporteur

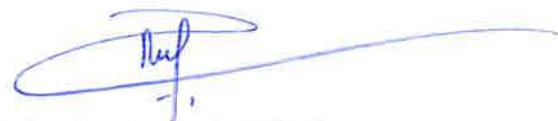


**Arnaud AZA-GNANDJI**

Les membres



**Herman AKEREKORO**



**Déo Gratias MONTCHO**



**Silvans AKPO**